



**ÊTRE
VIGILANT,
C'EST ÉVITER
L'ACCIDENT !**

CHUTE DE HAUTEUR

La chute de hauteur est une des principales causes d'accident du travail.
Soyez vigilants ! Utilisez les mesures de protection pour sécuriser la vie de vos salariés.
En cas de nécessité, les salariés doivent porter les équipements de protection individuelle les protégeant contre la chute de hauteur.

Ensemble, valorisons le Travail.



www.itm.lu